



3 OCTOBRE 2011

JOUR MONDIAL DE L'ARCHITECTURE 2011

ARCHITECTURE ET DROITS DE L'HOMME

L'UIA célèbre le lundi 3 octobre, le jour mondial de l'architecture 2011 sur le thème Architecture et droits de l'homme. Ce thème appelle la réflexion et l'action des architectes du monde et pose une série de questions.

Comment l'exercice de la profession d'architecte contribue-t-il à l'équité entre les êtres humains ?

Par quels types d'actions les architectes sont-ils amenés à favoriser le droit de chaque individu à accéder à un abri décent, à l'eau, à un travail mais aussi à la ville, à l'éducation et à la culture ?

Comment l'architecture et l'urbanisme peuvent-ils favoriser l'expression des droits fondamentaux des citoyens ?

Comment l'architecture et l'urbanisme sont-ils à même de s'inscrire dans une stratégie de lutte contre l'exclusion et les discriminations ?

Louise Cox, Présidente de l'UIA a adressé le 1er octobre, depuis Tokyo au Japon, où l'UIA tenait son 24^e congrès, un message aux architectes du monde dans la perspective du JMA 2011 :

«La dignité des personnes est un facteur essentiel à l'équilibre et à la vitalité de nos villes. Nous ne devons pas oublier les êtres humains ni perdre de vue leurs droits fondamentaux. »

«Les architectes doivent s'en préoccuper à l'échelle des communautés et des collectivités locales, à celle des agglomérations et des grandes métropoles. A travers son programme Actions sans frontières, l'UIA orientera ses travaux et ses réflexions dans ce sens. »